

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CPE Les Poussins Ltée	Numéro de permis 2019650	Date d'inspection Le 17 septembre 2025	
Nom de l'établissement CPE Les Poussins		Numéro de téléphone (506) 253-9075	
Adresse 523 rue Principale Clair NB E7A 2G8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	33(1)	03 oct. 2025	
Commentaires : Lors de la vérification du matériel de jeux dans le parc des enfants de 2-5 ans, il n'y a pas suffisamment de matériels de jeux selon le nombre d'enfants présents. Du matériel doit être ajouté dans les bacs, par exemple des pelles, seaux, camion, ballons, etc.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>Inspection de renouvellement fait le 17 septembre 2025 en a.m. et p.m. La garderie rencontre les exigences concernant le ratio. Lors de ma visite, j'observe des jeux libres, des activités dirigées, les collations, des jeux extérieurs ainsi que la sieste. Les enfants d'âge scolaire arrivent vers 14:35. Le parc est aussi vérifié. Une discussion a été faite, la surface protectrice est suffisante, mais elle doit être raclée régulièrement pour replacer le paillis. Les heures de développement ont été complétées pour la plupart des éducatrices. Un suivi sera fait lorsque l'éducatrice aura complétée les 2h manquantes.</p>
--

original signé par  
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 septembre 2025

Date

original signé par  
Nathalie Ward

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2025

Date